

DAS EN PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE : INTERVENTIONS ET POLITIQUES 2011-2012

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p. 2
Buts de la formation	p. 2
Public cible	p. 3
Référentiel de compétences	p. 3
Conception générale de la formation	p. 3-4
Les modules de formation	p. 4
• Module 1 : Promotion et prévention en santé mentale	p. 4
• Module 2 : Qualité de vie et intégration des malades psychiques	p. 5
• Module 3 : Psychiatrie communautaire et sociale	p. 5-6
• Module 4 : Pratiques innovantes et conduite de projet en santé mentale	p. 6
• Travail de diplôme	p. 7
Conditions d'admission	p. 7
Conditions de certification	p. 7
Reconnaissance des acquis et équivalence des modules	p. 7
Titre obtenu	p. 8
Frais d'inscription et de formation	p. 8
Inscription	p. 8
Comité pédagogique	p. 9
Conseil scientifique	p. 9
Agenda et localisation des sessions	p. 10
Adresses des sites de formation	p. 11

INTRODUCTION

Le DAS en « Psychiatrie et Santé mentale : interventions et politiques » est une formation ratifiée par le comité directeur de la HES-SO. Elle s'inscrit dans une politique nationale et internationale en répondant à une nécessité d'enseignement supérieur pour les professionnels de la santé et du travail social.

Par ailleurs, elle favorise le rapprochement intercantonal par une formation romande, issue de la collaboration effective de six sites de formation HES-SO :

HECVSanté - Haute école cantonale vaudoise de la Santé HETS&S-VD-éesp - Haute école de travail social et de la santé
HEdS La Source - Haute Ecole de la Santé La Source HEdS-FR - Haute école de santé Fribourg HEF-TS - Haute Ecole fribourgeoise de travail social HES-SO Valais

De par sa conception générale, ce DAS va contribuer directement à développer en commun des savoirs et des actions en psychiatrie et en santé mentale et soutenir la reconnaissance de la compétence des professionnels et la qualité globale de la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques

BUTS DE LA FORMATION

Ce diplôme forme les professionnels de la Santé et du Travail social aux priorités d'interventions liées à la santé mentale. La compréhension des politiques sous-jacentes, officielles et influentes par rapport à cette thématique, permet aux professionnels de s'engager consciemment dans des prises de décisions, des actions de promotion et de prévention en santé mentale.

Une vision claire des stratégies d'interventions et des enjeux politiques permet l'intégration de nouvelles données dans ce champ d'action. Ainsi, les buts de la formation sont :

- Le renforcement de l'assise des savoirs en interventions et politiques en santé mentale ;
- La stimulation des capacités créatives des professionnels ainsi que des capacités à participer et à mener des changements ;
- La contribution à modifier les représentations stigmatisantes et la relation avec les personnes souffrant de troubles psychiques ;
- Le développement de l'interdisciplinarité dans les analyses, les prises en charge et les interventions en général ;
- Le développement de l'efficacité dans les domaines de la promotion et de la prévention en santé mentale.

PUBLIC CIBLE

Le DAS s'adresse aux différents professionnels des domaines HES de la Santé et du Travail social exerçant dans tous les types de structures des secteurs publics et privés.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Cette formation vise le développement des six compétences génériques suivantes :

- Développer une vision systématique, systémique et nuancée du champ d'étude de la santé mentale ainsi que de la prévention et de la promotion dans ce domaine afin d'élargir ses possibilités d'analyse et d'interventions.
- Démontrer les capacités pour intervenir (concevoir, planifier, implémenter, adapter et innover), pour comprendre et pour participer aux changements et évolutions du champ de la santé mentale.
- Identifier et utiliser les priorités des politiques publiques pour élaborer des stratégies d'interventions adaptées, adéquates, voire personnalisées.
- Appréhender la complexité des réseaux afin d'y intégrer une action pertinente et cohérente, en mode interdisciplinaire.
- Considérer ses interventions sur la base d'une analyse critique et constructive appuyée par des outils fiables d'évaluation, de recherche et de qualité.
- Communiquer et promouvoir auprès de ses pairs, des patients/usagers et de leurs proches et de la société en général les innovations et connaissances thérapeutiques, techniques, sociales et culturelles particulières à ce champ.

Ces compétences ont été identifiées en regard des situations emblématiques auxquels sont confrontés les professionnels dans ces contextes, ces champs d'intervention et à ce niveau d'exercice.

CONCEPTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

Le DAS « Psychiatrie et Santé mentale : interventions et politiques » est constitué de quatre modules représentant les préoccupations actuelles de santé mentale liées aux systèmes d'interventions et aux politiques.

Les quatre modules s'intitulent : promotion et prévention en santé mentale, qualité de vie et intégration des malades psychiques, psychiatrie communautaire et sociale, pratiques innovantes et conduite de projet en santé mentale. Ils présentent chacun une construction et une unité logique qui permet une organisation des savoirs qui y sont reliés.

Autrement dit, plusieurs axes prioritaires sont posés dans ce vaste domaine pour ces prochaines années. Ces axes peuvent se décliner au travers des assertions suivantes :

La santé mentale est une préoccupation majeure en santé publique. Il est fondamental de développer une bonne compréhension du rôle de la santé mentale et du développement de nouvelles approches en santé mentale comme la psychiatrie de liaison communautaire, la prévention des troubles psychiques... Les professionnels ont pour mission d'œuvrer à l'intégration des personnes en souffrance psychique dans le monde «commun» et d'améliorer leur qualité de vie. Les professionnels faisant face aux problématiques de santé mentale doivent pouvoir participer activement à ces changements. Les innovations sont possibles grâce à une compréhension des enjeux politiques, des stratégies d'intervention, de la recherche et du partenariat interdisciplinaire.

La réalisation du travail de diplôme permet une intégration de ces axes et une mise en relation avec une pratique professionnelle et personnelle.

LES MODULES DE FORMATION

Module 1 - Promotion et prévention en santé mentale

11 jours / 6 crédits

Des études nationales et internationales montrent que chaque année approximativement 20 à 25% de la population suisse souffrent de troubles psychiques. Le nombre de malades psychiques pris en charge par l'assurance-invalidité augmente de manière continue de telle sorte que les personnes souffrant de troubles psychiques sont à présent sur-représentées au sein des assurés. Le taux de mortalité est peu important en ce qui concerne les troubles psychiques. Toutefois, il est possible qu'une détresse personnelle puisse mener à une crise suicidaire. En Suisse il y a plus de 1'300 suicides par année. Conclusion: Les troubles psychiques entraînent de gros problèmes tant au niveau social qu'au niveau individuel¹ Aujourd'hui les gouvernements en Europe peuvent reconnaître l'importance du bien-être mental pour l'ensemble de leurs populations. Les activités de promotion doivent cibler toutes les personnes susceptibles d'être atteintes dans leur santé mentale et leur entourage. Faire comprendre le rôle de la santé mentale : c'est un défi lancé par l'OMS et diverses organisations, associations que de démontrer que la santé mentale joue un rôle essentiel dans la construction d'une société « en bonne santé ».

Le but général du module est de développer une posture professionnelle axée sur la promotion et la prévention en santé mentale orientée sur l'environnement et l'ensemble de la population et de constituer un langage commun pour renforcer "la culture professionnelle" concernant ce domaine d'intervention.

Thématiques principales :

- Santé mentale : un phénomène multidimensionnel
- Principes fondamentaux de la promotion de la santé et de la prévention en santé mentale
- Epidémiologie et déterminants de la santé mentale
- Santé mentale et milieu de vie professionnel, scolaire, familial, migration
- Politiques publiques nationales et internationales en santé mentale

¹ Office fédéral de la santé publique. Données et faits / <http://www.bag.admin.ch/themen/medizin/00683/01916/index.html?lang=fr> / consultée le 19.07.10)

Module 2 - Qualité de vie et intégration des malades psychiques

13 jours / 6 crédits

Dans son ouvrage sur la santé mentale en Europe (2006), l'OMS nomme la santé mentale comme un défi très important pour chaque pays de la Région européenne dans la mesure où un individu sur quatre souffre de problèmes de santé mentale à un moment de son existence. Sur les 880 millions d'habitants que compte la Région européenne, on estime à :

- 100 millions le nombre de personnes atteintes d'anxiété et de dépression ;
- à plus de 21 millions les personnes souffrant de troubles liés à l'alcool ;
- à 4 millions les personnes souffrant de schizophrénie.

Les maladies psychiques figurent parmi les principales causes qui peuvent amener une personne à ne plus pouvoir exercer d'activité professionnelle. En Suisse, on met en évidence un manque de plans d'intégration destinés aux assurés psychiquement malades. A cela s'ajoutent des mécanismes sociaux d'exclusion de la vie active (travailleurs d'un certain âge ayant peu de chances de retrouver du travail, chefs de famille monoparentale devant concilier vie professionnelle et vie familiale, immigrés peu formés).

2010 a été l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, mettant en avant le lien intégration sociale et santé psychique qui vont généralement de pair.

En effet, la population est exposée au stress néfaste qui a pour conséquence d'augmenter les dépressions, la consommation de substances nocives, la violence et les comportements suicidaires. Il est nécessaire de repenser et d'élaborer de nouvelles formes d'intégration pour mettre en œuvre des activités adaptées aux besoins et aux aspirations des personnes concernées.

Le but général du module est de réaliser, d'évaluer, de contribuer à l'évolution qualitative de l'ensemble des prestations liées aux actions d'éducation à la santé et à la prévention, aux axes thérapeutiques, aux actions de réadaptation et de réinsertion dans le domaine de la santé psychique.

Thématiques principales :

- Théories de l'intégration
- Bien-être, qualité de vie, bientraitance
- Problématiques liées à la réinsertion et la réadaptation
- Programmes de prévention nationaux et internationaux
- Conséquences des politiques sur la pratique en santé mentale

Module 3 - Psychiatrie communautaire et sociale

11 jours / 6 crédits

La psychiatrie communautaire et sociale est une approche qui inclut et articule des concepts et modes d'action des domaines médicaux, éducatifs et sociaux. La situation des patients souffrant de troubles psychiques, ainsi que la promotion d'approches intégrées de l'appui qui leur est offert, nécessite des interventions pluridisciplinaires et intégrées dans différents réseaux. Un appui approprié aux patients et à leurs proches demande un dispositif basé dans la communauté, articulé avec les suivis institutionnels et avec l'action des professionnels du social et de la santé.

Le but général du module est de permettre l'acquisition d'outils de travail visant à soutenir l'autodétermination et la défense des droits, d'améliorer la connaissance d'approches axées sur la gestion des troubles chroniques par les patients eux-mêmes, et de développer les attitudes professionnelles indispensables au travail interdisciplinaire dans des réseaux.

Thématiques principales :

- Psychiatrie sociale et évolution des conceptions thérapeutiques
- Principes d'interventions en santé communautaire
- Psychiatrie mobile et psychiatrie de liaison
- Programmes d'interventions adaptés à des situations complexes : handicap mental et psychiatrie, soins à domicile, hébergement thérapeutique, intervention précoce...
- Actions auprès de personnes souffrant de troubles persistants

Module 4 – Pratiques innovantes et conduite de projet en santé mentale

11 jours / 6 crédits

La dispersion et la complexification de services autrefois assuré par des structures de santé centralisées obligent les partenaires concernés par les problématiques de santé psychique à construire aujourd'hui des liens et une communication efficace. Pour investir dans la promotion de la santé mentale, pour résoudre les problèmes de souffrance psychique, pour innover dans ce champ d'intervention, il faut connaître et améliorer les différents mécanismes de coopération entre les divers protagonistes.

La création de partenariats internationaux, nationaux, régionaux, locaux permet d'élaborer des projets innovants. La réflexion sur une politique commune est nécessaire. Soutenir la capacité des personnes à se déterminer dans un monde toujours plus complexe est un facteur d'équilibre. Cette tâche contribue à la promotion de la santé et nécessite une collaboration et une connaissance fine des liens qui unissent les acteurs de la santé et du social.

Le but général du module est de maîtriser les données liées au changement et à l'innovation dans un système socio-sanitaire. Il permet au participant de s'impliquer et d'intervenir dans les réflexions et les débats concernant la santé psychique.

Thématiques principales :

- Création de partenariats nationaux et internationaux dans les projets
- Facteurs de changements et types d'innovations
- Gestion de projet
- Etat de la recherche en santé mentale et perspectives
- Changements et innovations : théories et pratiques

Travail de diplôme

6 crédits

La formation est complétée par la réalisation d'un travail de diplôme permettant au participant de développer un aspect de sa pratique professionnelle en démontrant la mobilisation et l'intégration de différents éléments travaillés dans la formation. Ce travail pourra aussi être développé dans le cadre de projets proposés par des institutions.

Ce travail de 30 pages est mis en projet dès le début de la formation et un accompagnement (en groupe et individuel) par un formateur est prévu.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour accéder au DAS en « Psychiatrie et Santé mentale : interventions et politiques », les candidats doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme d'une haute école (titre de bachelor ou équivalent)
- Exercer une activité professionnelle durant le DAS.

Le nombre de places est limité. En cas de sélection nécessaire, la préférence sera accordée aux personnes exerçant leur activité dans le champ de la santé mentale.

CONDITIONS DE CERTIFICATION

Pour obtenir le DAS en « Psychiatrie et Santé mentale : interventions et politiques », le participant doit :

- Obtenir les crédits correspondant aux quatre modules de formation ;
- Obtenir les crédits correspondant au travail de diplôme ;
- Etre présent durant au moins 90% de la formation.

Les modalités et les exigences de validation sont définies dans le règlement d'étude qui est distribué en début de formation.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET ÉQUIVALENCE DES MODULES

Le participant peut demander à réaliser une procédure de reconnaissance des acquis ou d'équivalence de modules avant de débiter la formation. Dans ce cas, il prend contact avec la responsable pédagogique et suit la procédure prévue et présentée dans le document « Principes et modalités opérationnelles concernant l'équivalence de modules et la reconnaissance des acquis ». C'est le Comité de pilotage du DAS qui prononce la reconnaissance sur préavis du Comité pédagogique. La reconnaissance d'acquis peut représenter au maximum 3 modules de 6 crédits ECTS.

TITRE OBTENU

La réussite de la formation permet d'obtenir un Diploma of Advanced Studies (DAS) en « Psychiatrie et Santé mentale : interventions et politiques » délivré par la HES-SO.

FRAIS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION

Finance d'inscription : CHF 200.- (non remboursable)

Procédure de reconnaissance d'acquis : CHF 300.-

Coût pour l'entier du DAS: CHF 13'800.-

Coût par module : CHF 3'200.-

INSCRIPTION

Le délai d'inscription est fixé au 04 mars 2011.

Le délai de dépôt du dossier pour une demande de reconnaissance d'acquis est fixé au 4^{er} février 2009. L'inscription se fait au moyen du bulletin téléchargeable sur le site www.hecvssante.ch.

COMITE PEDAGOGIQUE

Le Comité pédagogique réunit la responsable pédagogique du DAS et les responsables de chaque module. Ce comité assure la mise en œuvre de la formation au travers de son rôle pédagogique et opérationnel. Il est constitué par :

- Alexia Stantzios, responsable pédagogique et des travaux de diplôme, HECVSanté, Lausanne.
- Marie-Noëlle Quinodoz, HEdS-FR, Fribourg, responsable du module 1 : Promotion et prévention en santé mentale.
- Aziz Salamat HES-SO Valais, Sion, responsable du module 2 : Qualité de vie et intégration des malades psychiques.
- Elisabeth Hirsch Durrett, HETS&S-VD-éesp, Lausanne, responsable du module 3 : Psychiatrie communautaire et sociale.
- Gilles Bangarter, HEdS La Source, Lausanne, responsable du module 4 : Pratiques innovantes et conduite de projet en santé mentale.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique est constitué d'experts des milieux professionnels et scientifiques. Son rôle est de garantir la qualité scientifique de la formation, son adéquation aux besoins et la prise en considération des orientations socio-sanitaires et politiques. Il est constitué par :

- Jacques Besson, médecin chef du service de psychiatrie communautaire du DP-CHUV, Lausanne.
- Eric Bonvin, médecin directeur des Institutions Psychiatriques du Valais Romand, Valais.
- Fabio Fierloni, directeur de l'Office de l'Assurance-invalidité du canton de Neuchâtel.
- Patrick Haemmerle, médecin-chef du Service de pédopsychiatrie de l'HPC Marsens, Fribourg.
- Philippe Lehmann, sociologue et professeur à la HECVSanté, Lausanne.
- Roland Monnat, directeur des soins des services psychiatriques Jura bernois - Bienne Seeland.
- Raymond Panchaud, directeur des soins de la Fondation de Nant, Corsier/Vevey.
- Laura Voneche, sociologue, Genève.
- Barbara Zbinden, travailleuse sociale et coordinatrice de la Coraasp, Martigny.

AGENDA ET LOCALISATION DES SESSIONS

Les dates et lieux des sessions de la formation DAS « Psychiatrie et Santé mentale : interventions et politiques » sont :

2010		2012	
Module 1 – HedS Fribourg	Module 2 – Hôpital de Malévoz, Monthey	Module 3 – éesp Lausanne	Module 4 – La Source Lausanne
14, 15 avril 5,6,19,20 mai 16,17, 30 juin 1,7 juillet	1, 2, 15, 16 29, 30 septembre 6,7 octobre 10, 11, 24, 25 novembre 1 décembre	12, 13, 26, 27 janvier 9, 10, 23, 24 février 15, 16, 29 mars	26, 27 avril 10, 11, 31 mai 1,14,15,28,29 juin 5 juillet
Travail de diplôme : appui méthodologique 08 juillet et 02 décembre 2011 30 mars et 06 juillet 2012			
<i>Sous réserve de modification</i>			

RENSEIGNEMENTS

Mme Alexia Stantzios, responsable pédagogique

Courriel : astantzo@hecv.sante.ch

DOCUMENTATION ET INSCRIPTION

www.hecv.sante.ch

Haute école cantonale vaudoise de la Santé

Secrétariat des missions

Avenue de Beaumont 21

1011 Lausanne

Tél. : +41 21 316 80 21

Fax : +41 21 316 80 26

Courriel : missions@hecv.sante.ch



Sites partenaires de la HECVSanté pour la conception, l'organisation et l'exploitation de cette offre

Haute école de santé Fribourg

Route des Cliniques 15
1700 Fribourg
Tél: +41 (0)26 429 60 00
Fax: +41 (0)26 429 60 10
E-mail: heds@hefr.ch
Site Internet: www.heds-fr.ch



Haute Ecole fribourgeoise de travail social

Rue Jean-Prouvé 10
CH-1762 Givisiez
Tél: +41 (0)26 429 62 00
Fax: +41 (0)26 429 62 01
E-mail: secretariat@hef-ts.ch
Site Internet: <http://www.hef-ts.ch>



HES-SO Valais

Soins infirmiers Physiothérapie Travail social
Chemin de l'Agasse 5
1950 Sion
Tél. +41 (0)27 606 84 00
Fax +41 (0)27 606 84 01
E-mail: info@hevs.ch
Site Internet : <http://www.hevs.ch/>



Haute Ecole de la Santé La Source

Avenue Vinet 30
1004 Lausanne
Tel: +41 (0)21 641 38 00
Fax: +41 (0)21 641 38 38
E-mail: info@ecolelasource.ch
Site internet : <http://www.ecolelasource.ch/>



Haute Ecole de travail social et de la santé, Vaud

Ch. des Abeilles 14
1010 Lausanne
Tel: +41 (0)21 651 62 00
Fax: +41 (0)21 651 62 88
E-Mail: tluisier@eesp.ch
Site internet: <http://www.eesp.ch>